

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

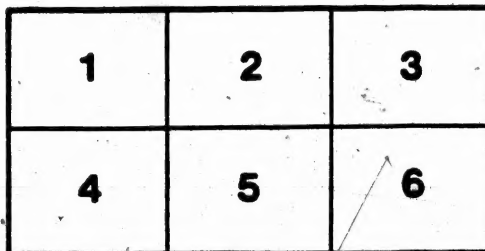
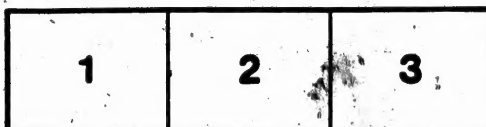
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

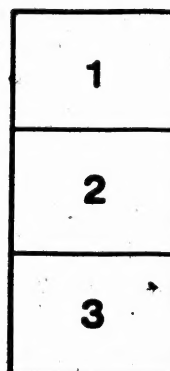
Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Séminaire de Québec

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION

A FAIRE,
SI LES BIENS DES JESUITES

SONT REMIS A L'ÉGLISE CATHOLIQUE DU CANADA.

1846

La conservation de la foi catholique dans le Canada se trouve garantie par l'acte fondamental de l'incorporation de cette Colonie à la nation anglaise, et par la promesse solennelle des Souverains. Ses droits sont donc consacrés, et pour qu'ils ne soient pas un vain nom, ils doivent exercer une salutaire influence sur toutes les classes catholiques de la société et à tous les âges de la vie.

L'éducation, ce premier élément vital des sociétés, réclame impérieusement son secours.

"L'école publique, disait Cousin en 1833, est un vrai sanctuaire où la religion est au même titre que dans nos temples."

Le gouvernement anglais, dans son projet de 1839, déclarait : "qu'il faut que la religion soit combinée avec toute la matière de l'enseignement."

"Sans l'intervention de la morale et de la religion (disait Guizot), tout développement intellectuel est un vrai danger pour la société.... l'atmosphère de l'école doit être morale et religieuse."

Une longue et triste expérience a appris qu'il n'y a pas de science dont les esprits livrés à leurs con-

Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université
Québec 4, QUÉBEC

Conton 2-92

ceptions excentriques n'aient plus ou moins abusé au détriment de la religion et de la saine morale. " La science, la philosophie, l'histoire sont en contact continu avec les questions religieuses, (rapport de Mr. de Broglie en 1844) ; l'union entre la science et la foi " est indissoluble "..... " Il faut à la science un aromate divin, disait Bacon, pour l'empêcher de se corrompre."

La religion sert donc de base à toute science, comme à toute société. Hors d'elle on trouve la multiplicité des systèmes contradictoires et la confusion des doctrines qui conduisent au doute et à l'indifférence.

Notre siècle a eu assez de bonne foi pour rompre avec un siècle impie, et pour reconnaître que la religion, loin d'être étrangère au perfectionnement et à la propagation de toutes les branches des connaissances humaines, a été, au contraire, leur sauve-garde et leur plus constant appui. C'est à l'Eglise Catholique que le monde savant doit l'établissement de ses premières universités, précieux berceaux des belles-lettres et des sciences.

La population catholique du Canada, dans l'intérêt de sa foi, et pour laisser intacte à ses enfans cette part la plus belle de l'héritage de ses pères, sous la protection d'un gouvernement plein de bienveillance et de justice, a donc le droit de désirer un enseignement complet qui convienne aux classes industrielles et commerçantes, et qui satisfasse en même tems aux besoins des classes plus élevées de la société et des hommes de profession avec toutes les garanties d'orthodoxie et de moralité que demandent les intérêts de la foi.

Un besoin semblable se faisait sentir depuis longtemps chez un peuple dont la nationalité a résisté à toutes les phases des révolutions qui ont agité son pays. Le peuple Belge a voulu conserver sa foi : il a jugé nécessaire d'ériger une université catholique où la jeu-

nesse pût trouver un accès facile à toutes les sciences, tout en la mettant à l'abri de la contagion de l'erreur et de l'immoralité. Les catholiques de cette contrée ont compris que la nécessité impérieuse de l'éducation religieuse ne pouvait pas avoir de sanction sans l'intervention directe, libre et indépendante des Evêques catholiques, dont le devoir-essentiel est de veiller à la conservation de la saine doctrine. Ils ont l'autorité compétente pour la juger et pourvoir à sa diffusion. Ce n'est que dans l'enseignement donné sous leur direction qu'on trouve les garanties suffisantes. Dans cette université, toutes les sciences humaines ont leur sanctuaire. Depuis les élémens des premières connaissances, jusqu'aux études supérieures du droit, de la médecine, des sciences historiques, philosophiques et mathématiques, la jeunesse catholique y trouve de quoi satisfaire à toutes les exigences de son avenir sans exposer sa foi. Huit années du succès le plus brillant sous le rapport scientifique et religieux ont couronné déjà cette noble entreprise.

C'est un enseignement semblable, dans le même but et par les mêmes moyens, que le clergé catholique du Canada voudrait offrir aux classes industrielles et élevées de sa communion.

Les universités protestantes peuvent suffire à la population de cette croyance ; elles ne peuvent convenir à la population catholique sans de graves inconvéniens pour sa foi.

Si on voulait établir dans l'enseignement le système de neutralité religieuse (système impossible dans la pratique), il serait facile d'y découvrir une véritable négation qui infailliblement dégènerait bientôt en hostilité.

Si l'influence de l'autorité Ecclésiastique se borne à

un rôle secondaire et consultatif ; si elle n'a droit qu'à de simples avis, ou à une simple inspection ; si son enseignement se borne à quelques leçons orales et isolées sur le rang des leçons de mathématiques et de langues, son intervention est inefficace et le plus souvent inutile ; elle sera toujours insuffisante et incomplète.

Disons donc que l'autorité religieuse, pour remplir sa mission, doit s'exercer sur le choix des maîtres, le cadre de l'enseignement et les mesures réglementaires ; sans cela le principe de l'éducation religieuse n'est qu'un *nom*, on a exclu la *chose*.

D'ailleurs, toute autre forme donnée à cet enseignement entraînera dans des dépenses énormes hors de proportion avec les résultats. Les Collèges et les Universités purement laïques existantes de nos jours le prouvent suffisamment. Les tentatives dispendieuses et si infructueuses pour l'établissement d'une école normale en Canada, en sont une nouvelle preuve. On craindra toujours de puiser à de pareilles sources parce qu'elles ne peuvent pas offrir une sécurité suffisante.

Le dessein des Evêques Catholiques du Canada serait donc de fonder une Université en rapport avec les besoins du pays, où l'on pourrait prendre les degrés qui donnent droit d'exercer les professions honorables.

L'enseignement scolaire où se fait le premier travail sur l'intelligence de l'enfant, se donnerait dans un Collège proprement dit, où les classes industrielles et commerçantes, aussi bien que les autres classes de la société, trouveraient des cours qui leur conviendraient.

L'enseignement supérieur se donnerait dans les cours publics de l'université.

DISTRIBUTION DES ÉTUDES DU COLLÈGE.

1° Cours communs aux deux sections qui le composent.

Les études religieuses.

La langue et la littérature Française et Anglaise.

La philosophie.

L'histoire ancienne, moderne, nationale.

La géographie et la cosmographie.

L'astronomie élémentaire.

Les élémens de physique et de chimie.

Les élémens d'histoire naturelle (Zoologie, Botanique, Minéralogie, Géologie).

Les Mathématiques, Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie.

Les arts d'agrément, dessin, peinture, musique, gymnastique.

2° Cours spéciaux, 1° pour le commerce et l'industrie.

Mathématiques commerciales, tenue des livres.

Economie politique et industrielle.

Mécanique, histoire, composition et usage des machines.

Mathématiques développées, géométrie analytique, descriptive.

Application des mathématiques à la perspective, l'architecture civile et militaire, au dessin des machines, à la coupe des pierres, à la charpente.

Physique et chimie industrielle, agriculture, arpentage.

Dessin linéaire, topographique, architectural, dessin d'ornemens, modelage.

3° Pour les cours universitaires :

Les langues et la littérature Grecque et Latine.

6

ÉTUDES SUPÉRIEURES DE L'UNIVERSITÉ.

Le droit.

La médecine.

Les belles-lettres.

Les sciences naturelles, historiques, philosophiques, mathématiques.

LES DÉPENSES À FAIRE AURAIENT POUR OBJET :

1° La construction et l'entretien d'un Edifice convenable.

2° L'ameublement, les livres, les collections.

3° L'entretien des Professeurs.

4° La fondation d'un certain nombre de bourses à mettre au concours pour exciter l'émulation.

5 Les prix et récompenses.

ai-

sa





